



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30.11.2020

## COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt, le trente novembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Christophe DELORD**, Maire.

**Présent(e)s** : Sophie ANDRE, Perrine BEAUMEL, Pascale BILLON, Sylvie BONNET, Laurent BRUNEL, Martine CHAZOT, Gilles CHEMARIN, Nathalie CLEMENT, Christophe DELORD, Pierre DU PELOUX, Louis-Claude GAGNAIRE, Géraldine GAY, Claude JAMONAC, Alain MAULARD, Florence MOURET, Maryline NONNENMACHER, Daniel QUIBLIER, André RICHARD, Agnès SAUZEAT-VOLOZAN, Jean-Paul SOUBEYRAT, Eric TARDY, Agnès VILLIEN

Absent(e)s ayant donné pouvoir : /

Absent(e)s excusé(e)s : Philippe CLAVIER

Absent(e)s : /

Arrivé(e)s en cours de séance : Laurent BRUNEL

Secrétaire de séance : Mme Florence MOURET

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : 26 novembre 2020

*Suite aux dernières directives de mesures sanitaires, afin d'assurer la publicité de la séance, celle-ci été retransmise en direct sur le compte Facebook de la mairie.*

\* \* \*

### **2020.11.01 Lancement de l'opération de bons d'achat « Je course à Roiffieux »**

*Rapporteur : Monsieur Christophe DELORD*

*CONSIDERANT que la délibération n°2020.10.03 du Conseil municipal de Roiffieux actant le lancement de l'opération de bons d'achat « Je course à Roiffieux » nécessite d'être délibérée à nouveau afin de sécuriser cette opération,*

*CONSIDERANT les intérêts de soutenir la vitalité des commerces de Roiffieux et de favoriser le pouvoir d'achat des ménages, en ce contexte de crise économique, sociale et sanitaire particulièrement impactant, liée à la pandémie COVID-19 qui sévit déjà depuis plusieurs mois sur le territoire national,*

*CONSIDERANT l'annulation du repas des aînés de novembre 2020, en raison de la crise sanitaire COVID-19 accrue en cette fin d'année 2020,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,*

**APPROUVE** le lancement de l'opération « Je course à Roiffieux »,

**FIXE** l'aide à 10€ par habitant roiffieusien, sur la base de justificatifs de résidence et de composition du ménage,

**FIXE** une aide complémentaire de 10€ aux personnes de 65 ans et plus habitant à Roiffieux, en compensation de l'annulation du repas des aînés prévu en novembre 2020, en raison de la crise sanitaire COVID-19 qui s'est accrue,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents correspondants,

**DECIDE** de prévoir les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette opération, à savoir 36 000€,

**ANNULE et REMPLACE**, par conséquent, la délibération du Conseil municipal de Roiffieux n°2020.10.03 en date du 23 novembre 2020,  
**CHARGE** la Directrice générale des services de mettre en application la présente décision.

Présents : 22      Votants : 22      Pour : 17      Abstention : 5      Contre : 0

---

**2020.11.02 Convention pour l'utilisation de bons d'achat dans le cadre de l'opération « Je course à Roiffieux »**

*Rapporteur : Monsieur Christophe DELORD*

*CONSIDERANT que la délibération n°2020.10.04 du Conseil municipal de Roiffieux, approuvant la signature de convention avec les commerçants de Roiffieux dans le cadre de l'opération de bons d'achat « Je course à Roiffieux », nécessite d'être délibérée à nouveau afin de sécuriser cette opération,*  
*CONSIDERANT la délibération du conseil municipal de Roiffieux en date du 23 novembre 2020, lançant l'opération de bons d'achat « Je course à Roiffieux »,*  
*CONSIDERANT l'annulation du repas des aînés de novembre 2020, en raison de la crise sanitaire COVID-19 accrue en cette fin d'année 2020,*  
*CONSIDERANT l'intérêt de conventionner avec les commerçants partenaires de l'opération « Je course à Roiffieux »,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,*

**AUTORISER** le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer et à mettre en œuvre la convention ci-annexée, ainsi que les éventuels avenants, avec les commerçants de Roiffieux qui seraient partenaires de l'opération « Je course à Roiffieux »,

**ANNULE et REMPLACE**, par conséquent, la délibération du Conseil municipal de Roiffieux n°2020.10.04 en date du 23 novembre 2020,

**CHARGE** la directrice générale des services de mettre en application la présente décision.

Présents : 22      Votants : 22      Pour : 17      Abstention : 5      Contre : 0

---

\*      \*